



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question au Gouvernement n° 1516

Texte de la question

OTAGES FRANÇAIS EN IRAK

M. le président. La parole est à M. Bernard Accoyer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Accoyer. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Depuis le 20 août, nos compatriotes Christian Chesnot et Georges Malbrunot sont retenus en otage en Irak. Le Gouvernement, notre diplomatie, les services se sont sans relâche mobilisés depuis le premier jour dans l'attente de leur libération. La communauté nationale s'est rassemblée autour du Gouvernement, dans un consensus que je veux saluer, afin d'aboutir et de créer les conditions les plus favorables à l'issue attendue. Après quarante-sept jours de détention, la seule priorité reste de garantir la sécurité et la vie de nos deux compatriotes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française, ainsi que sur quelques bancs du groupe socialiste.)* Pour cela, la responsabilité et la discrétion, comme l'ont rappelé, hier, les familles des deux otages, demeurent les règles qui doivent prévaloir dans un intérêt évident que nous partageons. Nous faisons confiance, monsieur le Premier ministre, à votre gouvernement pour poursuivre votre action. Vous avez, ce matin, réuni une nouvelle fois à Matignon l'ensemble des responsables politiques du pays pour partager les informations dont dispose aujourd'hui le Gouvernement sur ce douloureux et si difficile problème. Dans l'attente de l'issue heureuse que nous espérons tous, pouvez-vous communiquer à la représentation nationale l'ensemble de ces informations ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*-M. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste pose à son tour sa question et M. Jean-Pierre Raffarin répondra ensuite aux deux députés-

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Pierre Raffarin, *Premier ministre*. Monsieur le président de l'Assemblée nationale, monsieur le président Accoyer, monsieur le président Ayrault, mesdames, messieurs les députés, depuis l'enlèvement de Christian Chesnot, de Georges Malbrunot et de leur chauffeur syrien, le 20 août dernier, depuis les quarante-huit heures qui ont suivi la revendication de cette prise d'otages par l'Armée islamique en Irak, toute l'action du Président de la République et du Gouvernement a été centrée sur un seul objectif, sur une seule priorité : la sécurité et la libération de nos compatriotes. Nous avons développé, dans une première phase, une double action diplomatique et nationale. Sur le plan diplomatique, et sous l'autorité de Michel Barnier, nous avons mobilisé l'ensemble de nos services et multiplié les contacts, notamment dans la région, pour obtenir les soutiens politiques, mais aussi religieux, nécessaires. Ces soutiens ont été massifs et la situation s'en est trouvée apaisée. Nous avons aussi, grâce à vous toutes et tous, développé une action nationale. Je voudrais remercier les responsables des formations politiques de la majorité et de l'opposition pour leur attitude particulièrement

responsable en ces circonstances et saluer également l'ensemble des forces religieuses - je pense aux musulmans de France - qui ont, elles aussi, développé des attitudes responsables, affirmant ainsi le rassemblement du pays aux côtés des otages et de leurs familles.

Comme cela m'a été demandé ce matin, je ne sais quelle sera l'échéance. Nous continuerons à organiser des réunions semblables à celle qui s'est tenue à l'Hôtel Matignon de manière à partager l'information du Gouvernement sur ces sujets. Par toutes ces initiatives, dans cette première phase, nous avons pu construire un canal crédible qui nous a permis d'avoir la preuve que les otages étaient vivants et que nos intermédiaires pouvaient être fiables. Ainsi, nous avons reçu, le 22 septembre, la preuve que les deux otages étaient réellement en vie et, semble-t-il, en bonne santé.

S'est alors ouverte une deuxième phase. Du 22 au 28 septembre, nous avons multiplié les initiatives pour engager un processus progressif de libération. Ce processus nous a permis de recevoir un certain nombre de messages qui crédibilisaient la démarche et nous laissaient penser que la libération était à la fois possible et proche. Les progrès ont été brutalement et récemment interrompus. Nous prenons aujourd'hui à nouveau toutes les initiatives pour relancer ce processus, mais il nous faut apporter les clarifications nécessaires.

La France ne joue pas un double jeu. La démarche personnelle de M. Julia, sans aucun mandat officiel, n'a pas été approuvée, n'a pas été soutenue, n'est pas soutenue. Mis devant le fait accompli, nous avons choisi de ne pas l'entraver, conscients évidemment de la confusion qu'elle entraînait, mais conscients aussi que toutes les déclarations devaient être examinées attentivement dans l'intérêt des deux otages. Il aurait été irresponsable de notre part de ne pas étudier toutes les pistes. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous avons clairement dit à nos interlocuteurs que le seul canal de discussion avec la France était celui des représentants officiels de notre pays. Nous prenons ainsi l'engagement de poursuivre tout contact par ce seul canal des représentants officiels de notre pays, dans l'intérêt de la libération des otages.

J'en appelle une nouvelle fois au sens des responsabilités de chacun. Je vous remercie de l'image que donne aujourd'hui la représentation nationale pour affirmer cette unité qui nous paraît nécessaire pour la libération de Christian Chesnot, de Georges Malbrunot et de leur compagnon syrien ; qui nous paraît aussi nécessaire pour accompagner de notre solidarité le courage des familles et pour que l'image de la France trouve toute sa force et participe ainsi à la libération des otages. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1516

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 2004